Normandie, une Destination mondiale

À savoir

- 16,4 millions de visites dans les sites et lieux de visite répondants dont 5,5 millions pour la thématique du Débarquement et de la Bataille de Normandie
- 1 million de lits touristiques
- 45,5 millions de nuitées réalisés par les Français
- Sur le podium des clientèles internationales venant le plus en Normandie on trouve les Néerlandais, les Britanniques et les Belges

La destination Normandie a la chance de disposer d'offres uniques qui fondent sa notoriété mondiale comme le Mont Saint-Michel, le tourisme de mémoire, l'Impressionnisme ou le patrimoine médiéval. La Normandie est également fortement reconnue sur des sujets comme le cheval (Haras, grandes compétitions, randonnées équestres…), le vélo (diversité et qualité des paysages, relief relativement peu accidenté,…) ou le nautisme (600 km de côtes !).

Elle dispose enfin d'un important potentiel de développement et d'atouts considérables sur des thématiques comme le tourisme d'affaires, la croisière maritime et fluviale ou le tourisme de découverte d'entreprises.

Quatre destinations d'excellence, connues dans le monde entier

La Région accompagne la structuration et la qualification de l’offre touristique pérenne pour répondre aux attentes des visiteurs, en concentrant prioritairement son action sur les thématiques prioritaires qui font la renommée de la Normandie à l’international. Le positionnement de la Normandie comme destination d’excellence s’appuie ainsi sur le travail mené en collaboration avec différents collectifs d’acteurs sur 4 thématiques fortes :

La Bataille de Normandie et le tourisme de mémoire

Le Débarquement du 6 juin 1944 fut un tournant décisif dans la Seconde Guerre mondiale. Dès le Raid de Dieppe en 1942, la libération de la France et de l’Europe a débuté sur les plages normandes. Depuis, notre région s’affirme comme une destination touristique profondément liée au domaine de la mémoire, où se rendent et se croisent des visiteurs de tous pays et de toutes générations pour découvrir et partager le souvenir de ceux qui ont œuvré pour la Paix.

Fort du succès du 75e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie, la Région Normandie poursuit les travaux en faveur de la structuration de l’offre liée au tourisme de mémoire (amélioration des conditions d’accueil dans les sites, signalétique, etc.) pour offrir à nos visiteurs un accueil à la hauteur de notre ambition d’excellence.

Ce travail s’intègre dans la démarche d’inscription des Plages du Débarquement au patrimoine mondial de l’UNESCO et dans la stratégie régionale « Normandie pour la Paix ».



Le tourisme de mémoire en Normandie

L’Impressionnisme

L’impressionnisme est un des courants artistiques les plus connus et appréciés au monde. Si la Normandie toute entière a été terre d'inspiration pour les peintres impressionnistes, Paris et l’Ile-de-France ont permis à ce mouvement de grandir, de s’affirmer et de conquérir le monde.
Le contrat de destination « Normandie, Paris Ile-de-France : destination impressionnisme », initié en décembre 2014 a permis de structurer, renforcer et promouvoir cette thématique pour en faire l’une des plus belles offres mondiales du tourisme français. L’action se poursuit aujourd’hui afin d’améliorer sans cesse l’accueil des visiteurs et la découverte d’offres uniques et de qualité.

Festival Normandie impressionniste
Destination impressionnisme - Stratégie 2021-2025

Le Mont Saint-Michel et sa Baie

Avec 2,5 millions de visiteurs, le Mont Saint-Michel est le 1er site touristique visité en France hors Paris. Inscrit au Patrimoine Mondial de l’UNESCO, c’est un des fleurons de la destination France. En lien avec la nouvelle gouvernance du Mont St-Michel, la Région Normandie poursuit son appui auprès des acteurs locaux pour favoriser l’amélioration de la qualité de l’accueil, l’itinérance, et la médiation, dans le cadre d’un véritable projet touristique pour le Mont Saint-Michel et sa baie.

En 2020, les Régions Normandie et Bretagne lancent conjointement un outil numérique d'interprétation comportant une approche immersive et expérientielle. L'application « Timetravel » place le visiteur dans la peau d'un voyageur temporel qui fait appel à la TIMETRAVEL CORP pour vivre une expérience temporelle révolutionnaire. Son terrain de jeu : le Mont Saint-Michel et sa baie. Cet outil numérique innovant permet, en 6 parcours géolocalisés, de découvrir, en autonomie et de manière ludique, les secrets de la Baie.

Application TimeTravel
Dossier de presse_Application Timetravel

La Normandie médiévale

Durant plus de 500 ans, avec les Vikings, Guillaume et le Duché de Normandie, puis la Guerre de Cent Ans, la Normandie a été au cœur de l'histoire de la France et de l'Europe. Un patrimoine véritablement exceptionnel, largement ouvert à la visite, témoigne de cette riche histoire marquée par d'illustres personnages, aujourd'hui encore très présents dans les mémoires : Rollon, Guillaume le Conquérant, Richard Cœur de Lion et Jeanne d'Arc… La Normandie bénéficie ainsi d'un terreau extrêmement riche pour le développement de cette thématique.

Pour développer la destination « Normandie Médiévale », la Région en lien avec les acteurs de la thématique a défini une stratégie et un plan d'actions pour structurer, qualifier, animer et promouvoir cette offre exceptionnelle.

Un accompagnement particulier, tant technique que financier, est apporté aux projets à fort potentiel de développement tels que la cité médiévale de Domfront-en-Poiraie ou Château Gaillard.

Plaquette Normandie Médievale

Des filières à fort potentiel

La Normandie à cheval

Le poids de la filière équine révèle la place de cette économie dans l'ADN de la Normandie (1ère région détentrice d'équidés, 1,1 milliard d'€ de chiffre d'affaires annuel, 12 000 emplois directs, 4 000 rassemblements équestres chaque année). La Normandie a tous les atouts pour se revendiquer comme LA destination de référence du tourisme autour du cheval en France.
La destination "Cheval en Normandie" repose sur de grands itinéraires régionaux, complétés par des réseaux de boucles locales, des visites d'entreprises, deux Haras Nationaux (le Pin et St-Lô), des événements sportifs ou culturels, des hippodromes, des clubs de Tourisme équestre...

La Région intervient dans le financement des aménagements (infrastructures & équipements) des itinéraires régionaux comme dans le Pays d'Auge, le développement des services et la promotion de la destination via le Comité Régional de Tourisme de Normandie.



Normandie : destination cheval en France et à l'international

Itinéraires équestres en Normandie

Le tourisme social

L'objectif est de permettre à ce secteur, dont le poids économique est bien souvent sous-estimé, d'engager les évolutions nécessaires face aux nouvelles exigences de la clientèle. La Région accompagne l'Union National des Associations de Tourisme (UNAT) pour favoriser la structuration du réseau régional du tourisme associatif.

La Région poursuit par ailleurs son accompagnement en faveur des projets de requalification et d'extension des hébergements du patrimoine associatif (centre de

vacances, villages vacances…).

Le tourisme d’affaires

Distinct du tourisme d’agrément, le tourisme d’affaires désigne l’ensemble des activités économiques liées à des déplacements à but professionnel. Il constitue un enjeu économique considérable, en nombre de congrès et de séminaires accueillis.

Dans un secteur extrêmement concurrentiel, une stratégie régionale a été définie pour apporter à l’ensemble des opérateurs un soutien actif dans la conquête de congrès et de séminaires. La constitution d’un cluster normand dédié "Normandie Meeting & Events" avec deux volets "développement de l’offre" et "promotion", permet de donner une meilleure visibilité aux équipements et d’identifier les besoins.

Le tourisme de découverte d’entreprises

L’objectif du Tourisme de Découverte d’Entreprise (ou Tourisme Industriel) est d’inciter les entreprises normandes à ouvrir leurs portes au public à l’année, de façon à proposer une offre de visite à la fois originale et permettant de mettre en valeur les savoir-faire régionaux. La Normandie a été pionnière dans le domaine des visites d’entreprise. Près de 300 entreprises accueillant du public sont actuellement valorisées par le CRT.
La Région intervient pour financer des travaux dans les entreprises destinés à améliorer les conditions d’accueil du public (signalétique, parking, local d’accueil, sanitaires, supports de visite, …).

L’objectif de la Région est de renforcer la visibilité de cette filière et de développer le réseau des entreprises proposant des visites.

Le nautisme et la croisière

Le volet tourisme du plan nautisme normand, voté en 2019, prévoit d’accompagner la mise en tourisme et la qualification des activités nautiques, ainsi que les grands événements valorisant la Normandie comme une destination nautisme et plaisance.

La croisière est en pleine expansion. Afin d’installer la Normandie comme une véritable destination croisières, la Région pilote une réflexion associant les clubs croisières des principaux ports. Plusieurs études doivent être engagées prochainement pour évaluer l’impact économique de cette filière et améliorer le parcours client. La Région accompagne les clubs croisières dans l’amélioration des conditions d’accueil des croisiéristes et dans leurs réflexions en faveur du développement de destinations croisières durables limitant notamment leur impact sur l’environnement.

La Région participe également au renforcement de la destination Seine (croisières fluviales).

La Région fait évoluer son dispositif d’aide aux évènements touristiques d’envergure régionale

Lors de la Commission Permanente du 11 mars 2024, la Région Normandie a fait le choix de modifier le dispositif en faveur des évènements touristiques d’envergure régionale afin d’en exclure les manifestations qui programment des démonstrations d’animaux sauvages.

Cette décision, inédite en France, s’inscrit dans une démarche d’anticipation de la loi (n° 2021-1539) du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes, qui prévoit en outre l’interdiction de programmer des animaux sauvages dans les spectacles itinérants à compter du 1er décembre 2028.

En effet, la Région souhaite privilégier des manifestations consensuelles qui s’adressent au grand public, notamment familial, qui de plus en plus, s’oppose à l’exploitation d’animaux sauvages dans les spectacles.